

C'est une part de nous qu'on veut expulser

DIDIER ESTOPPEY, Date: Mercredi, 15 septembre @ 00:00:00

Sujet Vaud

Dès ce soir, l'inférieur compte à rebours aura recommencé dans le canton de Vaud pour ceux qu'on appelle désormais les 523: les requérants déboutés menacés d'expulsion à la suite de l'accord passé dans leur dos entre les autorités de Lausanne et de Berne. Cinq cent vingt-trois personnes susceptibles de se voir à tout moment notifier un plan de vol, puis de voir débarquer la police si elles n'ont pas utilisé l'ultime délai laissé à leur réflexion pour s'inscrire dans un programme d'aide au retour volontaire. Un chiffre devenu tout un symbole, même s'il est loin de refléter la réalité de milliers de déboutés, en terre vaudoise comme ailleurs en Suisse, tout aussi menacés sans être sous le feu des projecteurs. Sans parler des requérants frappés de «non-entrée en matière» auxquels on coupe toute aide sociale et qu'on invite purement et simplement à disparaître des statistiques en entrant en clandestinité.

Mais les 523, eux, sont bien visibles. Une visibilité qu'avaient probablement sous-estimée les autorités: rarement on aura assisté à un tel clivage entre un gouvernement restant sourd à tous les appels et une population, toutes tendances politiques confondues, indignée par le mépris avec lequel l'Etat traite ces hommes, ces femmes et ces enfants, après les avoir accueillis pendant de longues années. Aujourd'hui, ce seront plus de 12000 signatures soutenant les 523 déboutés qui seront remises aux autorités. Soit l'équivalent du nombre de paraphe nécessaire à l'aboutissement d'une initiative populaire, recueillis en moins d'un mois. Un signe supplémentaire, s'il en fallait encore un, du degré d'intégration à la société vaudoise de celles et ceux dont on prétend se débarrasser du jour au lendemain.

Si Le Courrier choisit aujourd'hui de relayer largement un nouvel appel lancé par la Coordination asile au conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud, c'est bien sûr d'abord en raison de l'ampleur du drame qui se prépare pour toutes ces destinées brisées par un nouvel exil forcé. Mais c'est aussi parce que, dans cette affaire, les droits humains les plus élémentaires subissent une offensive d'une brutalité sans précédent.

Après avoir été durant quelques années le laboratoire d'une politique d'asile un peu moins inhumaine que celle voulue par Berne, le canton devient celui de son démantèlement. Sous les coups de boutoir de l'UDC et de son mentor bombardé conseiller fédéral, on prétend le faire rentrer dans le rang en quelques semaines. Alors que «l'exception vaudoise» dont on fait tant de cas n'est que le fruit des contradictions d'une politique d'asile et d'immigration durcie année après année. Sans parler de ce que nous préparent les nouvelles révisions en cours.

On croit rêver lorsqu'on entend la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey feindre de découvrir dans la presse dominicale les difficultés de réinsertion des requérants vaudois, et promettre -sans d'ailleurs être écoutée par les troupes de son département- de développer l'aide au retour. Alors que la Suisse ne prétend faire, avec ces 523, que répéter ce qu'elle pratique depuis des années. On aurait préféré entendre la socialiste sur le nouveau démantèlement de la politique d'asile imposé cet été par Christoph Blocher à ses collègues du Conseil fédéral. La remarque vaut tout aussi bien pour la socialiste et le vert siégeant au Conseil d'Etat vaudois: leurs électeurs attendent d'eux autre chose que leur silence.

Derrière la menace pesant sur ces 523 personnes, c'est une part de notre humanité et de notre dignité à tous qu'on cherche à expulser. De nouveaux démantèlements qu'on nous mitonne dans une politique d'asile qui ne mérite déjà plus son nom. Sans parler des autres attaques programmées dès que les solidarités auront été brisées avec les plus faibles des plus faibles: chômeurs, bénéficiaires de l'aide sociale ou assurés maladie en difficulté pourront alors passer à la moulinette.

La partie qui se joue actuellement dans le canton de Vaud est donc cruciale pour tous les citoyens de ce pays qui restent attachés aux droits fondamentaux. Ces voix seront nécessaires : face à un Conseil d'Etat restant sourd, il faut crier encore plus fort.

Cet article provient de Le Courrier

<http://www.lecourrier.ch/>

L'URL de cet article est :

<http://www.lecourrier.ch/modules.php?op=modload&name=NewsPaper&file=article&sid=38300>